

FORMATION

Mobilité, réseaux et systèmes de transports,
infrastructures
Infrastructures et développement durable
Procédures et études
Mis à jour le 21/03/2025

Lutter contre les nuisances sonores des infrastructures linéaires

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Concepteurs et gestionnaires d'infrastructures : collectivités territoriales, sociétés autoroutières, autorités organisatrices, SNCF Réseau, bureaux d'études acoustiques agissant en qualité d'AMO, concepteurs et fabricants de dispositifs de protection

> PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire pour cette formation

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 3,00 jours

EN BREF

Le bruit représente la première nuisance générée par les infrastructures de transport et sa maîtrise fait l'objet d'une demande sociale forte relayée par des échéances réglementaires. Dans ce contexte, la connaissance des bases techniques et réglementaire est un préalable. Pour lutter contre ces nuisances sonores et définir les politiques et mesures adéquates des études acoustiques de qualité sont nécessaires et bien maîtriser leur sous-traitance est un atout de force majeure. Les documents supports à l'élaboration des dossiers d'enquête publique exigent une appréciation argumentée des solutions et les mesures de protection contre le bruit sont les premières à être demandées lors des réunions de concertation.

OBJECTIFS

COMPRENDRE le cadre réglementaire des phénomènes liés au bruit des transports et MAITRISER les connaissances nécessaires à leur prise en compte. IDENTIFIER les différentes stratégies et moyens de réduction de la gêne sonore, du préventif au curatif. REDIGER, APPRECIER et EVALUER le contenu des études acoustiques

THÉMATIQUES

L'organisation générale de la réglementation nationale sur le bruit ; La directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement ; Les aspects socio-économiques du bruit ; les démarches d'études ; la concertation

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Catherine LAMOUREUX KUHN, Consultante

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Journée	Introduction et présentation de la session
Code réglementaire et exigences	<ul style="list-style-type: none"> . Notions fondamentales sur le bruit . La réglementation française . La directive européenne
Normes et métrologie	<ul style="list-style-type: none"> . Les normes . Les mesures de bruit
Journée Paramètres physiques et techniques liées au bruit	<ul style="list-style-type: none"> . Émission _ Propagation . Les principes de prévision
Paramètres physiques et techniques liées au bruit (suite)	<ul style="list-style-type: none"> . Les différentes données d'entrée
Les études acoustiques	<ul style="list-style-type: none"> . Les démarches d'études . La présentation au public
Atelier Questions / Réponses _ Mise en situation avec le Bureau d'Etude	<ul style="list-style-type: none"> . La sous-traitance (commande, réception et formalisation) <p>Echanges avec les participants</p>
Journée Les moyens de lutte contre le bruit	<ul style="list-style-type: none"> . Écrans . Revêtements . Isolations de façades . Autres
Retours d'expériences	Présentation de cas routier et ferroviaire, et rappel des données d'entrées : <ul style="list-style-type: none"> - routier - ferroviaire
Conclusion et évaluation de la session	